

LES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

M. Trarieux, rapporteur général de la commission des finances...

Les premiers articles sont adoptés. Sur l'article 1er en droit d'accroissement, M. Buffet demande la parole.

M. Buffet. — Je déclare que je ne voterai pas cet article, car je considère comme un droit d'accroissement, comme une exaction, l'impôt sur la succession.

M. Trarieux. — Cet article laisse la question entière. Le Sénat adopte l'article 6.

M. Buffet. — Si pour les besoins mêmes de la discussion on devait voter deux douzièmes, ce ne sont pas des douzièmes, le gouvernement en demandera un troisième.

Tous les articles du projet sont successivement adoptés à l'unanimité de 233 voix.

Pensions à M. Burdeau. M. Trarieux expose le projet de loi accordant des pensions à Mmes Burdeau et de la Roche-Beaucourt.

Le traitement de la diphtérie. M. Hanoux expose un rapport sur le projet portant ouverture d'un crédit de 100,000 francs pour le traitement de la diphtérie par le sérum thérapeutique.

M. Hanoux expose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture. La discussion immédiate est ouverte.

Un certain nombre de députés qui ont à Roubaix à leur tour à aller les grévistes à soutenir leurs revendications. Ces députés sont: MM. Prudent-Duval, Sembat, Charvin, Vallin, Wallo, et Gousset.

La frontière des Alpes. Rome, 27 décembre. — Au ministère de la guerre, on dément formellement la nouvelle lancée par un journal italien d'après laquelle le roi d'Italie se rendrait en France. Il révoque une compagnie d'Alpins est partie sur le Pô Saint-Bernard, il agissait simplement d'annoncer au roi par le commandant du bataillon si son père le ministre.

Les réceptions au Vatican. Rome, 27 décembre. — Le pape a commencé aujourd'hui à donner des audiences aux ambassadeurs. Le diplomate qui vient lui présenter leurs souhaits à l'occasion du nouvel an. Léon XIII a déjà reçu les ambassadeurs de France, d'Espagne et les ministres de Belgique, de Russie et de Belgique.

Un sinistre maritime. Copenhague, 27 décembre. — Dimanche matin, l'Alcazar, vapeur de la compagnie réunie des bateaux à vapeur de Copenhague s'est perdu corps et biens dans la mer du Nord. Un télégramme annonçant le sinistre est parvenu aujourd'hui à Copenhague. On ignore le sort de seize ou dix-sept personnes qui se trouvaient à bord, car seuls le capitaine et cinq hommes de l'équipage ont été sauvés à l'embarcadere de l'Elbe.

Incendie à Nagasaki. Nagasaki, 27 décembre. — La quinzaine Sydney, courrier du Japon, de la Chine et des Indes, est arrivé ce soir à Nagasaki. Elle a apporté de nombreux passagers. Les journaux japonais donnent des détails sur le terrible incendie qui a éclaté dans la ville de Langson. Le feu ayant pris dans la cuisine du paquebot, en peu d'instants, il s'est communiqué à tout le bâtiment. Les paillettes et les constructions légères ont été atteintes par le feu.

Un incendie à Paris. Paris, 27 décembre. — L'incendie qui a éclaté dans la nuit dernière, au 10, rue de Valenciennes, a causé de graves dommages. La catastrophe a été presque entièrement détruite. La catastrophe a été presque entièrement détruite. La catastrophe a été presque entièrement détruite.

Un tamponnement près de Bradford. Londres, 27 décembre. — Un tamponnement a eu lieu hier à Bradford. Un train de voyageurs a été tamponné par un train de marchandises. Plusieurs personnes ont été blessées; on en connaît pas exactement le nombre.

Les tremblements de terre en Italie. Milazzo, 27 décembre. — Plusieurs secousses de tremblement de terre ont encore eu lieu la nuit dernière. On a également ressenti une autre plus forte ce matin à sept heures.

Cambrioleurs pris au piège. Paris, 28 décembre. — Deux inspecteurs de la sûreté, deux inspecteurs de la sûreté, ont surpris un cambrioleur dans le débri de la rue de Valenciennes. Le cambrioleur a été arrêté et les objets volés ont été retrouvés.

Bouchée de pain et Refuge de nuit. — Journal du jeudi 27 décembre. — Liste des portions; hommes, femmes, 672; enfants, 1,300. — Refuge de nuit, 201 lits.

Une descente du parquet. — M. Deloche, juge d'instruction à Lille, a fait, jeudi, une descente à Roubaix, à l'effet d'y instruire une affaire de mise en faillite déjà ancienne et concernant M. Achille Naessens, fabricant, et de son associé M. Gustave Naessens, fabricant, et de son associé M. Gustave Naessens, fabricant.

Enfants garantis du jour. — En vente, 13, rue du Bois. Les brutalités d'un mari. — Au cours d'une discussion qu'il avait eue avec sa femme, mercredi soir, le cabaretier Jean-Baptiste Vermeille, âgé de 66 ans, rue des Longue-Rues, s'est armé d'un ustensile de ménage et en a porté un coup à la tête de la malheureuse, lui faisant ainsi une large blessure, de laquelle le sang s'est échappé à flot. Vermeille a été aussitôt arrêté et écroué au dépôt du 6e arrondissement.

Une pièce de tissu d'une assez grande valeur a été trouvée, mercredi soir, et déposée au bureau de M. Vancoestebie, commissaire de police.

Les sociétés particulières autorisées. — Par arrêté préfectoral, en date du 22 décembre, la société particulière, dite: « de Saint-Laurent », dont le siège est rue de l'Épée, n° 3, chez M. Vrochard, cabaretier, a été autorisée à se constituer légalement.

Wasquehal. — Dimanche prochain, 30 décembre, aura lieu dans la vaste salle des fêtes du cercle catholique, la fête anniversaire donnée par la conférence de Saint-Vincent de Paul, au profit d'une distribution extraordinaire de secours aux familles indigentes assistées par la Conférence, une soirée récréative sera offerte par une troupe de danses distinguées. Nous publierons le programme ultérieurement.

Envois. — Une distribution de vêtements aux indigents. — La société dite « Les Amis du Bien », a pour objet de distribuer aux pauvres de la commune de Lanoy des chemises, pantalons, gilets, tricots de laine, etc. N'ayant des indigents a reçu un lot d'une valeur de 21 francs environ.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

La liquidation de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes. — Le conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer de Valenciennes a décidé de procéder à la liquidation de la Compagnie.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAIGIENNE. 31, RUE SAINT-GEORGES, 31. COURS du Vendredi 28 Décembre 1894.

Table listing various fish and seafood items with prices, including Carpes, Saumon, and autres poissons.

Une réunion de négociants à propos du Marché de Roubaix. — Ainsi que nous l'avons annoncé, cette réunion a eu lieu hier, à l'hôtel du Cygne.

Les audiences de simple police. — Le jeudi 27 décembre, le tribunal de simple police, selon la règle établie, n'a pas siégé.

Société de gymnastique « La Roubaigienne ». — Un tir à la carabine aura lieu au long de la société, dimanche prochain 30 décembre.

Les tremblements de terre en Italie. — Plusieurs secousses de tremblement de terre ont encore eu lieu la nuit dernière.

Une descente du parquet. — M. Deloche, juge d'instruction à Lille, a fait, jeudi, une descente à Roubaix.

Enfants garantis du jour. — En vente, 13, rue du Bois. Les brutalités d'un mari.

Une pièce de tissu d'une assez grande valeur a été trouvée, mercredi soir, et déposée au bureau de M. Vancoestebie.

Les sociétés particulières autorisées. — Par arrêté préfectoral, en date du 22 décembre, la société particulière, dite: « de Saint-Laurent ».

Wasquehal. — Dimanche prochain, 30 décembre, aura lieu dans la vaste salle des fêtes du cercle catholique, la fête anniversaire donnée par la conférence de Saint-Vincent de Paul.

Envois. — Une distribution de vêtements aux indigents. — La société dite « Les Amis du Bien », a pour objet de distribuer aux pauvres de la commune de Lanoy.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

Leurs. — Deux adjudications. — Mercredi 17, à 10 heures du soir, au bureau de la Ville de Valenciennes, pour la fourniture, pendant l'année 1895, du pain et du charbon au bureau de bienfaisance.

ARRIVÉE À PARIS. Je me suis trouvé exact au rendez-vous que Mayot m'avait donné, place de la Bastille.

Il fut décidé entre nous que les effets impayés dont le Crédit Lyonnais avait à effectuer le recouvrement seraient retournés à Roubaix par la poste; mais pour égarer les soupçons et donner le change à la police, nous primes la résolution de mettre ces effets à la poste de Dunkerque.

Nous sommes entrés dans un café de la place de la Bastille et nous avons placé les cinq effets chacun sous enveloppe. Mayot me remit une somme de 5,000 fr., et il fut convenu que je me rendrais à Dunkerque pour mettre lesdits effets à la poste.

Nous étions persuadés que la police croirait que nous avions pu passer à l'étranger et qu'on ne nous rechercherait plus à Paris. Rendez-vous fut pris pour le lendemain.

Comme il avait été décidé, je partis pour Dunkerque; mais, là aussi, dans cette ville, j'eus peur d'être reconnu et allai de mettre une lettre à la poste je revins simplement à Paris.

Là, je restai cinq jours, cherchant vainement Mayot que je ne pus trouver malgré mes efforts. En désespoir de cause, je quittai la capitale, craignant d'être pingé.

Je partis pour Lyon, de Lyon à Marseille, de Marseille à Nantes, d'où je revins à Lyon. C'est dans cette ville que j'ai appris, par les journaux, que Mayot venait de se constituer prisonnier.

Le jour même, je quittai Lyon pour Nice; de là, je gagnai Bordeaux, puis Barcelone où je suis resté vingt jours. Mais mon argent diminuant rapidement et me trouvant presque sans ressources, je me vis contraint de revenir en France.

Lundi dernier, je suis arrivé à Marseille où je n'ai fait que passer quelques instants. Mercredi, je suis arrivé à Paris, ayant justé 75 francs en poche. J'ai dépensé le peu qu'il me restait; conservant juste ce qu'il me fallait pour prendre, jeudi soir, à 11 heures 05, le train-omnibus pour Lille, où je suis arrivé, vendredi matin, à 6 heures 38, avec trois sous pour toute fortune.

Baisez à Lille. Tel est, impartialement et exactement résumé, le récit de Baisez, qui n'est qu'un gredin vulgaire faisant la noce avec l'argent volé et se constituant prisonnier quand il n'eut plus rien à dépenser.

Baisez portait absolument le même costume que Mayot ainsi que le même chapeau masoette noir et le même pardessus de chevrot bleu.

Il est probable que les deux escrocs auront acheté les mêmes habits en même temps et dans le même magasin. Le complice de Mayot est de petite taille. La figure est fraîche et point désagréable, la moustache noire est naissante et les cheveux de même couleur sont un peu frisés.

La photographie qu'on avait de lui est d'une ressemblance parfaite; tandis que celle de Mayot aurait difficilement permis de le reconnaître. Baisez me semble pas autrement affecté de l'acte criminel qu'il a commis.

Il déclare avoir fait un très agréable voyage. Concerts et Spectacles. Théâtre Deschamps. — Dans Martyrs, il y a lieu de remarquer que M. Lamy et Mlle Gave ont mieux pris leur rôle. M. Lamy, notamment, est développé d'avantage et a produit de bien meilleurs effets.

Comme il y avait plusieurs ouvriers léopards du fait, procureur général fut dressé par le commissaire de police et les autres agents de la police. On a vu un jeune homme de dix-neuf ans; il est condamné à dix jours de prison.

PROFES INTERESTES. — L'agent de stéréotypage s'était rendu chez Cadart Jules, marchand à Tourcoing, pour lui acheter un planisphère dont il avait été l'objet de la part d'une voisine. L'agent avait déclaré des noms et qualité, et le marchand avait accepté d'acheter le planisphère. Mais bientôt, s'apercevant qu'il avait été trompé, le marchand déclina de vendre le planisphère. L'agent se voyant frustré, se mit à jurer et à se fâcher. Le marchand déclina de vendre le planisphère.

PROFES INTERESTES. — L'agent de stéréotypage s'était rendu chez Cadart Jules, marchand à Tourcoing, pour lui acheter un planisphère dont il avait été l'objet de la part d'une voisine. L'agent avait déclaré des noms et qualité, et le marchand avait accepté d'acheter le planisphère. Mais bientôt, s'apercevant qu'il avait été trompé, le marchand déclina de vendre le planisphère.

PROFES INTERESTES. — L'agent de stéréotypage s'était rendu chez Cadart Jules, marchand à Tourcoing, pour lui acheter un planisphère dont il avait été l'objet de la part d'une voisine. L'agent avait déclaré des noms et qualité, et le marchand avait accepté d'acheter le planisphère. Mais bientôt, s'apercevant qu'il avait été trompé, le marchand déclina de vendre le planisphère.

PROFES INTERESTES. — L'agent de stéréotypage s'était rendu chez Cadart Jules, marchand à Tourcoing, pour lui acheter un planisphère dont il avait été l'objet de la part d'une voisine. L'agent avait déclaré des noms et qualité, et le marchand avait accepté d'acheter le planisphère. Mais bientôt, s'apercevant qu'il avait été trompé, le marchand déclina de vendre le planisphère.

PROFES INTERESTES. — L'agent de stéréotypage s'était rendu chez Cadart Jules, marchand à Tourcoing, pour lui acheter un planisphère dont il avait été l'objet de la part d'une voisine. L'agent avait déclaré des noms et qualité, et le marchand avait accepté d'acheter le planisphère. Mais bientôt, s'apercevant qu'il avait été trompé, le marchand déclina de vendre le planisphère.

PROFES INTERESTES. — L'agent de stéréotypage s'était rendu chez Cadart Jules, marchand à Tourcoing, pour lui acheter un planisphère dont il avait été l'objet de la part d'une voisine. L'